

Face aux religions, aux systèmes philosophiques...

ET LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, DANS TOUT ÇA ?

Quand on dépend d'une Église, d'une organisation philosophique, est-on vraiment libre ? Les chroniqueurs de la rubrique "Croire ou ne pas croire" ont voulu confier leurs réflexions à ce sujet en répondant à des interviews individuelles. Du (trop) riche contenu de ces échanges, nous avons essayé de retirer quelques paroles, qui permettent de bâtir une sorte de dialogue à distance. Au risque, faute de place, de ne pouvoir tout dire ni d'être toujours dans la nuance.

LA RELIGION OU LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE : UN FREIN À LA LIBERTÉ DE PENSER ?

Floriane CHINSKY (rabbin)
Institutionnalisée... ou pas

« La religion peut être un frein... ou pas. Cela dépend comment on se positionne et ce qu'on en fait. Derrière cela se dresse la question des structures : nous limitent-elles ou nous donnent-elles de la force ? Voilà toute la question de l'intelligence collective. Quand on se met ensemble, fonctionne-t-on de telle manière que notre créativité et nos libertés diminuent parce qu'on ne fait que ce qui est totalement consensuel pour tout le monde ? Ou est-ce que, étant ensemble, on se soutient pour que chacun puisse aller beaucoup plus loin que ce que le groupe ferait en lui-même ? Si on crée cette confiance, cela grandit. Par contre, si c'est un jeu où chacun essaie que les autres ne le dépassent pas, cela limite. C'est alors un frein. Les institutions peuvent être un frein à la liberté. C'est ensuite à nous de voir si nos spiritualités ou nos religions doivent être institutionnelles ou pas. »

Hicham ABDEL GAWAD (intellectuel musulman)
Une bénédiction, et une malédiction

« Quand une institution religieuse est au pouvoir, il y a effectivement risque de piétiner la liberté de conscience. On l'a vu dans toutes les religions. En islam aussi. L'islam est une religion dont le pouvoir est très décentralisé. Il n'y a pas d'institution ecclésiale. D'autorité verticale autre que Dieu, ce qui est à la fois une bénédiction et une malédiction. Une bénédiction dans le sens où il y a place pour la liberté de conscience, puisqu'il n'y a pas d'institution qui peut, par exemple, m'excommunier. Mais une malédiction, parce qu'il y a une sorte d'éclatement des représentations, de relativisation des positions, qui fait qu'entre ce que je vais dire de l'islam et ce qu'un salafiste fondamentaliste pourrait dire, il devient très difficile de déterminer qui a le dernier mot. Par la force des choses, il y a eu une sorte de concurrence des représentations qui a fait que ceux qui ont eu le plus d'argent et le plus de moyens ont inondé le monde musulman de leurs représentations. Ces gens qui avaient des moyens étaient en même temps les moins tolérants. On a donc eu des formes d'intimidation intellectuelle qui se sont

mis en place, avec l'idée qu'il y avait des savants saoudiens qui connaissaient l'islam mieux que tout le monde, et qui ont inondé le monde musulman de leur pensée, y compris (sinon surtout) ici en Europe. Et il y a effectivement eu une limitation de la liberté de penser. Mais si, plutôt que de se concentrer sur la variable institutionnelle, on se situe par rapport au texte, on peut trouver dans la religion des choses qui vont au contraire élargir notre conscience. »

Gabriel RINGLET (prêtre)
Une force de proposition

« Parfois, oui, la religion peut être un frein. Mais dans ces cas-là, je pense que c'est parce qu'elle dévie. Si la religion est sereine et si la proposition qu'elle offre permet à celui qui la reçoit de l'accueillir en toute liberté de conscience, elle ne l'est pas. La religion peut, au contraire, être une remarquable force de proposition. Elle peut être heureuse dans la manière dont elle propose des balises. Mais ces balises ne peuvent pas s'imposer à la conscience, dans un contexte où, face à elles, la religion serait en quelque sorte ligotée. On a besoin d'orientations, de balises. Que les religions et les systèmes philosophiques nous en proposent, c'est très bien. On doit aller s'y nourrir. Mais ce ne sont pas ces systèmes qui, *in fine*, ont le dernier mot. »

Laurence FLACHON (pasteure)
Interpréter le texte

« Je ne crois pas que la religion soit un frein à la liberté de penser. Elle nous incite à la liberté de penser. Mais j'ai conscience que tout le monde ne dirait pas cela comme moi, même dans le protestantisme. Quand on dispose d'un texte de référence, on exerce vis-à-vis de lui un rapport critique, un rapport d'interprétation. Et c'est dans cette interprétation que se joue la liberté. La religion nous incite à utiliser notre raison. Si l'on croit à Dieu, on relativise les pouvoirs humains et les institutions humaines. Se confronter à un grand récit comme le récit biblique nous mène à élaborer une identité qui, comme le disait Ricœur, permet de se comprendre face au texte. Mais, pour cela, il faut interpréter le texte. Il nous interprète lui-même et nous l'interprétons. Ainsi se construit une identité qui est narrative et donc une construction poli-

tique réflexive. On a fait au protestantisme la critique d'avoir fort développé l'individualisme. C'est en partie justifié, et pas sans fondement. Parce que le protestantisme a un petit peu oublié que si, dans la Réforme, on avait mis un fort accent sur l'écriture et l'interprétation personnelle, cela n'allait pas sans la lecture et l'interprétation ensemble lors du culte. Au XV^e siècle, on ne pouvait être croyant non pratiquant. L'interprétation personnelle et communautaire, le fait d'écouter la prédication, de pouvoir discuter ensemble... les deux vont de pair. Il n'y a pas qu'une interprétation personnelle, soi-même dans sa chambre. On a aussi besoin d'être guidé. »

**Josiane WOLFF (responsable
d'organisation laïque)
Un questionnement philosophique**

« Plutôt que de freins, je parlerais de borne, de cadre, de référence. Et je ne les jugerais ni en bien ni en mal, car le bien et le mal ne sont pas ma tasse de thé. Au sein d'un groupe

d'amis proches, qui prônent en permanence l'usage de l'esprit critique, il m'est arrivé d'être confrontée à d'énormes *a priori*. Dans la plupart de ces cas-là, pour ne pas aller au conflit, il me semble utile de faire appel à la méthode philosophique proposée par ma famille de pensée. Celle-ci consiste simplement à pratiquer le questionnement philosophique, à demander aux personnes sur quoi elles se basent pour avoir construit cet avis, quelles sources elles ont consultées, combien de fois elles ont rencontré ce comportement, etc. En ce qui concerne mon système philosophique, il ne me semble pas qu'il soit un frein à l'autonomie de conscience. En laïcité, tous nos projets sociétaux prouvent l'inverse. Ils visent à faire en sorte que l'humain parvienne à l'autonomie. Mais il faut sans cesse sur le métier remettre son ouvrage, car personne n'est à l'abri du dogmatisme. »



LES RELIGIONS OU LES PHILOSOPHIES : DES GUIDES POUR LES CONSCIENCES ?

**Laurence FLACHON
Fournir des outils**

« Je ne crois pas que ce soit la religion qui guide la conscience, celle-ci doit se confronter aux textes de la Bible. D'ailleurs, je ne sais pas si les consciences se guident. La religion, au sens d'une organisation qui facilite et interprète le texte biblique, a pour mission de donner des outils pour que chacun réfléchisse. C'est cela notre mission : faire connaître l'Évangile, évidemment. Mais il est faux de dire qu'il y aurait une position chrétienne sur des questions d'actualité ou d'éthique. Lorsqu'un problème ou qu'une question de société arrive, la tâche du christianisme est de réfléchir à ses ressources et de proposer des outils de réflexion pour chacun des chrétiens. On ne doit pas se dérober. »

**Gabriel RINGLET
Être capable de dire non**

« Prenons l'euthanasie, qui est un sujet sur lequel j'ai beaucoup travaillé. En quoi la religion peut-elle guider ma conscience sur ce terrain-là ? Si elle me donne des balises, si elle me dit que la vie est sacrée, si elle me dit que la vie, même fragile, reste importante, tout cela, je le prends très au sérieux. J'ajoute simplement un élément qui, pour moi, est déterminant : sur cette même question, j'entends



aussi d'autres religions que la mienne, d'autres courants philosophiques qui, eux également, m'offrent des balises très intéressantes. Avoir une liberté de conscience est être capable de faire la synthèse de ces différentes balises pour arrêter un point de vue personnel. Un croyant est d'autant plus croyant qu'il est capable de cette autonomie. Qu'il est capable, comme disait Jean Sullivan, de dire non à Dieu par fidélité à Dieu. On doit pouvoir refuser certaines choses par fidélité. La religion

serait beaucoup mieux reçue dans l'espace public si elle se présentait devant les grandes et complexes questions d'aujourd'hui (que ce soit des questions dogmatiques ou des questions éthiques), en disant : « *Voilà un éclairage qui nous parle. Voilà un éclairage qui nous fait vivre. Nous vous le proposons, mais nous entendons bien qu'il y a d'autres éclairages qui ont plein de sens. Puisez donc dans ces différents éclairages pour vous constituer votre solidité de conscience.* » »

**Josiane WOLFF
Faire allégeance, ou pas**

« Je n'ai absolument aucune divergence, aucune restriction vis-à-vis des trois valeurs clés de la laïcité qui sont la liberté de conscience fondée sur l'autonomie des individus, l'égalité des athées, des agnostiques, des croyants devant l'État et le fait que la loi doit, dans cette société, être prévue pour tous et dans l'intérêt de tous. C'est uniquement en cela que j'estime faire partie de cette famille philosophique. Mais je souhaite aller plus loin. Par exemple, sur le chemin du christianisme, où je dirais que les choses ne sont pas très différentes. Le chrétien propose de respecter chaque individu parce qu'il est une créature de Dieu. Cette égalité et cette autonomie, il veut donc aussi que chacun y arrive. Tous les êtres sont égaux, potentiellement en tout cas, et le chemin est identique, même si les principes de base sont différents. Pour moi, c'est plutôt le croire et ne pas croire qui reste au cœur des divergences et qui peut justifier des différences. Est-on vraiment obligés de tomber d'accord là-dessus ? Certes, je respecte le christianisme et les croyants, mais je serais incapable de faire allégeance au Vatican. Par contre, je n'ai aucune difficulté à porter un badge et à m'identifier dans l'action laïque. Parce que, par exemple, lorsque je milite pour l'interdiction des signes extérieurs d'appartenance religieuse ou culturelle dans les locaux de pouvoirs publics ou sur les personnes qui représentent l'État, je milite aussi pour qu'on n'y arbore pas le flambeau laïque. »

**Floriane CHINSKY
Obligés de réfléchir**

« Parce que nous avons besoin de sécurité, il est très facile pour les êtres humains de laisser tomber leur liberté, de retomber, "s'autoretomber" dans l'asservissement. Et cela se traduit parfois en mettant sa confiance dans un leader charismatique, par exemple. Dans le judaïsme, on est plutôt prémuni contre cela, puisqu'on a déjà, dans le texte de la Torah, des choses contradictoires. À commencer par les deux récits de la création. Auquel se fie-t-on ? On est donc obligé de réfléchir. En judaïsme, si on veut obéir avec des œillères, ce n'est pas si simple. Il y a aussi le fait que la Torah orale est parallèle à la Torah écrite, mais a la même importance. Or, la Torah orale a de tout temps évolué, jusqu'à aujourd'hui. Ses commentateurs et des rabbins s'y citent et s'y contredisent. *A priori*, cela est censé désamorcer le risque de se soumettre à une autorité. Dans la tradition juive, pour faire certaines prières ou dire ensemble certains textes, il suffit d'être dix. Il ne faut pas de rabbin, ou une rabbin. Et il n'y a pas de hiérarchie dans le judaïsme. »

Hicham ABDEL GAWAD

Provision de conscience

« Si on va dans l'idée d'une religion institutionnelle, politisée, on ne se situe pas du tout dans le sens de quelque chose qui nourrit des consciences. Quand une religion devient politique, elle rentre dans le domaine du pragmatisme à l'extrême, où il faut être efficace. Et l'efficacité se fait parfois au prix de la conscience. Par contre, quand on aborde

les religions comme des témoignages d'un passé qui peut nous sembler indésirable à certains égards, mais qui peut aussi nous rappeler certaines de nos propres apories, on peut se souvenir qu'il n'y a pas que notre façon de penser au XXI^e siècle qui soit la bonne. Peut-être le passé a-t-il aussi des choses à nous dire. Dans ce cadre-là, on dispose d'une nourriture spirituelle qui nous permet de cultiver notre conscience. Plutôt que "guide de la conscience", je préfère donc dire que les religions sont une provision pour la conscience. »

LES DOGMES DES RELIGIONS : COMPATIBLES AVEC LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ?

Hicham ABDEL GAWAD

À penser en permanence

« Le mot "dogme" est connoté très péjorativement de nos jours. Mais si on retire les dogmes d'une religion, qu'en reste-t-il ? Tant que le dogme est pensé, ce qui est le rôle des théologiens, il ne pose pas de problème. Les dogmes ont leur importance, mais ils ne peuvent nourrir spirituellement les croyants que s'ils sont réfléchis. Qu'est-ce que le Coran comme parole de Dieu aujourd'hui ? Sans doute pas la même chose que pour le littéraliste du IX^e siècle. Il faut penser le dogme, le rendre intelligible. Trouver cet équilibre entre ce qui fait son essence, et qui doit rester constant, et ce qui peut être retravaillé par la pensée, par des théologiens formés. Pour moi, le dogme ne peut prendre sens que par l'éclairage de l'histoire, qui sert ensuite de base solide pour un discours théologique. »

Laurence FLACHON

Être en évolution

« Un dogme, une formulation de foi, c'est important et nécessaire. Toutes les Églises protestantes ont des confessions de foi. Il faut formuler la foi, sinon on ne sait plus à quoi on croit. Mais comme, personnellement, j'ai une sensibilité plutôt libérale en théologie, je pense que le dogme est le résultat, à un moment donné, d'une réflexion humaine que l'on



sait faillible, parce qu'on peut se tromper. Une réflexion humaine, mais sous la conduite de l'Esprit-Saint puisque, quand on essaye de définir des choses relatives à la foi, on le fait non seulement dans la réflexion, mais aussi dans la prière. Les dogmes sont le résultat d'une formulation à un moment donné. Mais je crois qu'ils ne sont pas valables de toute éternité. Il faut avoir le courage de les reprendre. Et de

pouvoir parfois les faire évoluer. La tradition ne survit que parce que chaque génération se la réapproprie. À chaque génération, on réfléchit à nouveau et il faut donc, peut-être, faire évoluer, évoluer les formulations de foi. »

Gabriel RINGLET

Un coup de projecteur

« Il faut faire une réflexion qui repose à la fois sur le dogme et sur la révélation. Parce que, très souvent, aujourd'hui encore, des libres penseurs au sens philosophique du terme (mais je prétends qu'un croyant pratiquant peut l'être) disent : *"Un chrétien ne peut pas pratiquer la libre pensée et un chrétien ne peut pas être libre penseur puisque sa foi repose sur une vérité révélée et sur des dogmes."* Pour moi, il y a là une incroyable faiblesse d'analyse et de conception de la révélation, qui est complètement dépassée. Si la révélation est un dépôt figé que je reçois une fois pour toutes et auquel je ne peux pas changer une virgule, je comprends que ces libres penseurs disent : *"Vous ne faites pas partie*

de nous." Mais, pour moi, la révélation n'est pas du tout une répétition. Ce n'est pas, comme le disait Camus *"frapper de terreur un peuple rebelle"*. Si on n'en est pas là, si on dit que la révélation est continue, que Dieu continue à se révéler, que la révélation est quelque chose qui bouge, qu'on ne peut pas arrêter la révélation, alors nous ne sommes plus du tout dans le même cas de figure. La révélation devient quelque chose de très vivant, de très interprétable et qui n'est pas figée. Le dogme ou la pensée dogmatique qui s'en suit s'inscrivent exactement dans le même esprit. L'affirmation dogmatique est toujours, et par définition, une affirmation provisoire. Un dogme est un gros plan, un coup de projecteur marqué par la culture à une certaine époque. Et, dix ou cinquante ans après, ce coup de projecteur peut n'avoir plus du tout de sens. Si on ne comprend pas que la vérité dogmatique est par définition en évolution, alors on ne peut pas comprendre la liberté de pensée et la liberté de conscience. La formulation dogmatique n'est jamais que le consensus d'un moment. Non pas uniquement parce que la hiérarchie le décide, mais parce que c'est alors le consensus de toute une communauté. Je n'aime pas du tout la pensée dogmatique, le fait de travailler de manière dogmatique, mais il ne faut pas non plus caricaturer. Être dogmatique n'est pas du tout refuser qu'il y ait des balises. Être face à la relativité du dogme permet de le concilier avec la liberté de conscience. »

Floriane CHINSKY

Rien d'universel

« Dans le judaïsme, dans le cadre d'une décision juridique, il y a interdiction de prendre un décret que le peuple ne pourrait pas suivre. Une limite est imposée aux rabbins à propos des décrets qu'ils peuvent édicter par rapport au public. Le décret d'un rabbin n'a, de plus, rien d'universel. Voilà pourquoi il y a, dans le judaïsme, plein d'avis différents. En termes de pensée et de pratique, il peut y avoir des divergences. Mais il y a quand même des limites. Par exemple, pour justifier qu'on pourrait faire shabbat le mardi, il faudrait qu'il se passe quelque chose d'assez monumental ! Shabbat c'est de vendredi soir à samedi soir. Et il serait difficilement concevable que quelqu'un prétende rentrer dans le cadre du judaïsme tout n'en adhérant pas à ce calendrier. Mais, à l'intérieur du shabbat, même dans les milieux les plus pratiquants, il y a des discussions sur l'heure exacte, où il commence. »

Josiane WOLFF

La Bible des laïcs

« La trame de ma liberté se trouve dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui est en quelque sorte la Bible des laïcs. Un article qui traite de cette liberté autorisée de pensée, de conscience et de culte, de pouvoir changer de religion, de pouvoir exprimer quelles sont ses convictions, qu'elles soient culturelles ou philosophiques, aussi bien par l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement de rites (ce que d'aucuns oublient parfois quand on pense que la religion est quelque chose qui doit se passer dans la sphère privée). Pour moi, au niveau social, en quatre lignes, cet article dit tout. À quoi il faut ajouter la liberté de chacun de s'en rapprocher en permanence sur ce qu'il imagine être sa liberté individuelle. »

LES OBLIGATIONS OU INTERDICTIONS IMPOSÉES PAR LES RELIGIONS : POUR OU CONTRE ?

Hicham ABDEL GAWAD

Extériorité ou intériorité de la norme

« L'islam classique s'est bâti sur une discipline qu'on appelle la *firqh*, la "jurisprudence islamique". C'est une codification en termes d'attitudes, de comportements, d'usages, qui incluent la variable Dieu. L'islam comprend cette dimension. Le problème actuel est qu'il y a une



excroissance de la norme aux dépens du sens et de l'esprit de la norme, ou de la loi et de l'esprit de la loi. Or, si l'on commence à oublier l'esprit de la norme, on se retrouve dans une situation où l'extériorité de la norme va être mise en avant, et l'antériorité de la norme délaissée. Le Coran fait, par exemple, du port du voile un usage instrumental, mis au service d'une pudeur, d'une certaine reconnaissance de la

femme en société. Il lui permet de ne pas être confondue avec des femmes de mauvaise vie, des prostituées. Aujourd'hui, plutôt que de se rappeler de cet objectif qui était la distinction sociale vers la normalité, on se concentre sur l'extériorité du voile : comment je dois le porter, de quelle couleur il doit être... Sans même se poser la question : est-ce encore nécessaire de nos jours de porter le voile pour se distinguer des prostituées ? »

Laurence FLACHON

L'accompagnement plutôt que la morale

« Ma confession chrétienne ne m'interdit rien dans la pratique. Il n'y a pas de magistère en protestantisme, donc il n'y a pas non plus de doctrine morale ou sociale. Nos Églises sont nationales. Elles prennent leurs décisions par vote sur des questions de type éthique ou moral. On peut donc avoir deux Églises protestantes qui ont une ligne un peu différente sur des questions d'actualité brûlante. Prenons l'exemple de la bénédiction des couples homosexuels, puisque, dans le protestantisme on ne marie pas, mais on fait un culte de bénédiction à l'occasion d'un mariage. Il y a vingt ans, quand l'Église protestante de Genève se saisit de la question, elle voit qu'il y avait un désaccord : deux parties de l'Église sont irréconciliables en assemblée synodale. Elle choisit alors de ne pas prendre de décision sur la question. Par contre, elle publie un argumentaire avec les deux positions. On y dit que, bibliquement, on peut d'un côté mettre en avant l'accueil inconditionnel, la théologie de l'alliance. Et, d'un autre, le modèle de Genèse : homme et femme, il les créa, les bénit... L'Église protestante de Genève reprendra la question une dizaine d'années après. Cela est assez typique de la manière de fonctionner des Églises protestantes historiques, surtout réformées. Et cela me semble une bonne position. C'est cela la démocratie : y aller progressivement, essayer d'avancer ensemble vers la démocratie ecclésiale. Ne pas laisser les gens sur le bord du chemin. On ne fait pas de politique, on n'a pas donc besoin d'avoir une décision immédiate sur certaines questions éthiques. Une décision qui fait appel à la conscience, à la réflexion, à la foi, cela prend du temps. Pour toutes les questions d'accompagnement, comme l'avortement, l'euthanasie..., je mets toujours en avant qu'on est là pour accompagner la souffrance des personnes. Mais des règles morales ne doivent pas primer sur l'accompagnement de la souffrance des gens. »

Gabriel RINGLET

Un pouvoir de proposition

« Je ne peux pas nier que, à certaines époques, et même jusqu'il y a peu de temps, ma religion pouvait, sur certains points de doctrine et de morale, imposer des pratiques, des

attitudes. Mais aujourd'hui, et en tout cas dans des pays comme les nôtres, la religion n'a plus ce pouvoir. Et c'est très heureux. Elle a un pouvoir de proposition, mais plus un pouvoir d'injonction. Comme de dire : *"Je vous impose cette vérité, vous l'acceptez, vous la refusez, mais si vous la refusez, vous ne faites plus partie de la famille."* »

Floriane CHINSKY

La flexibilité de la loi

« Chaque prescription est l'occasion de travailler quelque chose qui est de l'ordre de ma liberté. Si un commandement me dit de prendre un temps d'introspection dans ma journée, ce moment est un temps de reconnexion avec moi-même et de réexamen de qui je suis, qui je veux devenir. La liberté se nourrit de l'étude et de la pratique juive, comme aussi de l'étude et de la pratique d'autres types de vie qui sont totalement parallèles et compatibles. Dans ma communauté, quand les gens me posent des questions, je réfléchis avec eux. Le judaïsme dispose d'une flexibilité au fil du temps, qui est une mise en adéquation avec les circonstances. Il y a aussi une flexibilité de politique du moins pire : si on ne peut pas être dans la situation idéale, on peut être dans une situation moins pire. »



Josiane WOLFF

La liberté, cela se travaille

« Pour moi, toutes les formes de liberté nous mènent à réfléchir aux entraves à la liberté. Et j'en vois de deux types : les internes et les externes. Les entraves internes sont celles que nous nous imposons à nous-mêmes et qui sont issues aussi bien du qu'en-dira-t-on, de cette peur du regard de l'autre sur nous, de l'éducation que nous avons reçue, de l'enseignement et du groupe culturel dans lequel nous nous trouvons. Et puis il y a toutes les entraves externes qui sont imposées par les personnes qui veulent nous gouverner, parfois, et nous mener dans des chemins où nous ne voulons pas les suivre. La liberté, cela se travaille. Parce que, lorsque nous imaginons être libres dans nos décisions, les travaux en neuropsychologie tendent à prouver que, à certains moments, notre cerveau a déjà pris une décision bien avant que sa partie consciente ne nous informe du chemin parcouru. Cette décision a été prise de manière quasiment immédiate, en tenant compte de tout notre historique personnel, nos peurs, nos combats, etc. Quand on s'imaginer libre de penser, il est bon d'un petit peu revisiter quels sont les éléments sur lesquels on se base pour dire cela et quelle est notre bibliothèque personnelle. » ■

Ceci n'est pas un verbatim

Les déclarations ci-dessus sont extraites d'entretiens longs. Certains interviewés ont répondu directement aux questions. D'autres ont préféré une discussion dialoguée, dont tous les détails n'ont pu être conservés. Plusieurs se sont souvent exprimés par l'exemple plutôt que de manière abstraite. Ces illustrations ont parfois été reprises dans le texte, mais leurs précisions, ou la nécessité de mise en contexte pour les comprendre, n'ont pas permis de les mentionner toutes. Les auteurs avaient aussi été invités à préciser s'ils considéraient "liberté de conscience", "libre arbitre" et "liberté de penser" comme équivalents ou pas. La longueur des réponses apportées ont conduit à ne pas en inclure d'éléments, sauf exception.